



## **GESTION DES PROBLÈMES LIÉS AUX CONDITIONS DE COURSES DÉFAVORABLES**

Lorsque les conditions climatiques ou d'autres événements créent ou ont créé des conditions de courses inéquitables ou dangereuses, le comité d'équité peut apporter des modifications au déroulement de la compétition, notamment concernant le programme et/ou le système de progression prévu. Il choisit et propose alors la solution la plus appropriée parmi les suivantes :

### **Adapter les horaires des compétitions**

Suspendre les courses pendant que les conditions sont inéquitables ou dangereuses et proposer un nouvel horaire des courses.

En cas de météo défavorable connue avant l'heure des courses :

- Reporter les courses jusqu'à ce que les conditions météo redeviennent favorables.
- Avancer les courses (commencer à 7 h au lieu de 9 h, par exemple, si l'on sait que la météo sera plus clémente à cette période). Cela nécessite de pouvoir avertir les délégués des clubs au préalable.

Déplacer ou supprimer les finales de classement au-delà de la finale B ou C, ou d'autres courses, pour gagner du temps et pouvoir placer les finales A aux horaires les plus favorables.

### **Utiliser les possibilités du bassin**

Utiliser les couloirs présentant les conditions les plus équitables lorsque le bassin le permet.

Modifier l'attribution des couloirs en favorisant les meilleurs équipages en fonction de leurs classements à l'issue des premières manches du système de progression.

Si deux équipages ou plus ont obtenu le même rang lors du tour précédent (par exemple chacun a gagné sa série qualificative), leurs couloirs sont alors déterminés au temps ou, à défaut, par tirage au sort.

Dans les séries qualificatives où les équipages sont placés en fonction d'une hiérarchie préliminaire (championnats de zone par exemple), le placement dans les meilleurs couloirs respectera cette hiérarchie.

### **Adapter la distance de course**

Diminuer la distance de course en fonction des possibilités du bassin.

### **Modifier le système de progression**

Annuler un niveau d'épreuves du système de progression (par exemple les demi-finales) lorsque les conditions atmosphériques actuelles ou prévisionnelles indiquent qu'il ne sera pas possible de courir pendant une période de temps significative.

Dans ce cas, la composition des manches des épreuves suivantes sera déterminée à partir des résultats des manches déjà courues. Si le bassin le permet, il pourra y avoir plus de six équipages dans chaque manche.

Appliquer un système de parcours contre la montre manche par manche, en n'utilisant que certains couloirs. Par exemple, s'il y a quatre séries qualificatives dans le programme initial, il y aura quatre parcours contre la montre séparés avec un classement pour chacun d'eux.

Utiliser un système de progression autre que celui prévu initialement en se servant des résultats du ou des tours précédents pour le placement dans les manches.

### **Classer les concurrents en fonction des résultats des tours précédents**

S'il est avéré qu'il sera impossible de courir les finales ou bien un ou plusieurs niveaux d'épreuves du système de progression, le classement des concurrents se fera en se servant des résultats du ou des précédents niveaux d'épreuves du système de progression.

Par exemple, si à l'issue des demi-finales, les finales ne peuvent être courues, le classement final des équipages sera fait en utilisant les places puis les temps de parcours des demi-finales.

#### Tableau de classement avec demi-finales :

| Rang | Mode d'attribution |                |                  |
|------|--------------------|----------------|------------------|
| 1    | Premier temps      | des vainqueurs | des demi-finales |
| 2    | Deuxième temps     | des vainqueurs | des demi-finales |
| 3    | Premier temps      | des deuxièmes  | des demi-finales |
| 4    | Deuxième temps     | des deuxièmes  | des demi-finales |
| 5    | Premier temps      | des troisièmes | des demi-finales |
| 6    | Deuxième temps     | des troisièmes | des demi-finales |
| 7    | Premier temps      | des quatrièmes | des demi-finales |
| 8    | Deuxième temps     | des quatrièmes | des demi-finales |
| 9    | Premier temps      | des cinquièmes | des demi-finales |
| 10   | Deuxième temps     | des cinquièmes | des demi-finales |
| 11   | Premier temps      | des sixièmes   | des demi-finales |
| 12   | Deuxième temps     | des sixièmes   | des demi-finales |

Le même type de tableau sera appliqué si à l'issue des séries, ou des quarts de finale, ou encore des tiers de finale, aucune autre course ne peut être courue.

### **Informations aux équipages**

Les délibérations du comité d'équité seront portées le plus rapidement possible à la connaissance des équipages par voie d'affichage sur les panneaux de résultats situés au bord du bassin, ou par tout autre moyen de communication utilisé pour communiquer avec les délégués de clubs.